



CONTRAT DE JOUEUR



Collège International Marie de France saison 2023-2024

Vous avez été sélectionné pour faire partie d'une équipe compétitive représentant le Collège International Marie de France et évoluant dans la ligue scolaire de la RSEQ.

Pour faire partie de cette équipe, vous devez confirmer votre inscription sur le site de l'**Association Sportive du CiMF (ascimf.ca)**, en remplissant le formulaire d'inscription en ligne.

La signature du contrat de joueur ET l'acquittement des frais d'inscription sont obligatoires pour être admis aux entraînements.

Je _____, classe _____,
membre de l'équipe de **VOLLEYBALL**, FÉM OU MASC, CATÉGORIE : _____,
m'engage à respecter les termes du contrat de joueur du CiMF énumérés ci-dessous ainsi que le règlement intérieur de l'AS qui se trouve sur le site de l'AS :

- 1- S'impliquer sérieusement et de façon engagée dans son travail scolaire tout au long de l'année.**
- 2- Avoir une attitude respectueuse en cours et envers tous les membres du personnel du CiMF.**
- 3- Participer de façon assidue aux entraînements.**
- 4- S'impliquer de façon positive au développement de l'équipe et s'engager à représenter le Collège avec fierté et esprit sportif.**
- 5- Avoir un comportement respectueux envers ses coéquipiers, ses entraîneurs, ses adversaires et les arbitres; avant, pendant et après les rencontres sportives.**
- 6- Respecter la règle de sortie pour les rencontres extérieures citée dans le règlement intérieur et informer les professeurs concernés à l'avance.**

En cas de manquement, le joueur sera convoqué par le comité disciplinaire de l'AS, qui statuera sur d'éventuelles sanctions si cela s'avère nécessaire.

Signature : _____, date : _____

Je _____, parent d'élève, ai pris connaissance
de l'engagement de mon enfant envers le CiMF.

Signature : _____, date : _____